Banque européenne d'investissement

INFO 145

1 - 2012

La BEI – La banque de l'UE

Stimuler la croissance, la première priorité **du nouveau président de la BEI**

Alimenter le réseau en énergie propre

Construction de la plus grande écluse du monde dans le **port d'Anvers**

Accélérer **la recherche de pointe**

ISSN 0250-3867

www.bei.org

INFO 145

La BEI – La banque de l'UE

Avril 2012

Éditorial

Construire des infrastructures et des réseaux pour le marché intérieur contribue à assurer la compétitivité de l'industrie et des services européens. Pour nombre de projets d'infrastructure, en raison de leur dimension et du fait qu'ils s'inscrivent dans une perspective à long terme, la BEI est un partenaire financier naturel, qu'il s'agisse de réseaux d'énergie, de transports à l'échelle de l'Europe ou de transports urbains, d'infrastructures à haut débit ou encore d'un approvisionnement en eau de base. Pour la seule année 2011, la Banque a prêté quelque 11 milliards d'EUR pour les grands réseaux européens de transport, 4 milliards d'EUR pour les réseaux énergétiques européens, 15 milliards d'EUR pour les villes durables et 4 milliards d'EUR pour des investissements dans les technologies de l'information et de la communication.

La Commission européenne estime à deux mille milliards d'EUR environ les besoins d'investissement dans les infrastructures d'ici à l'horizon 2020. Toutefois, étant donné le contexte économique actuel, le financement de projets d'infrastructure peut représenter une lourde charge pour les investisseurs du secteur public. Afin de stabiliser l'investissement sur le long terme, la BEI accorde une priorité croissante au financement de projets d'infrastructure qui présentent une valeur importante pour la société dans son ensemble, ainsi qu'à la mise à disposition de ses compétences dans le but d'attirer de nouveaux financements.

Les partenariats permettant des synergies entre fonds publics et fonds privés peuvent contribuer à boucler les financements et renforcent donc le potentiel de croissance de l'Europe. Même si leur nombre a reculé durant la crise, les partenariats public-privé (PPP) ont continué à jouer un rôle important dans les investissements, en particulier pour ce qui est des réseaux de transport. En 2011, près d'un tiers des prêts de la BEI dans le secteur des transports est allé à des PPP. De plus, la Commission européenne et la BEI sont en train de mettre en place l'initiative « obligations de projet » pour favoriser le financement de projets d'infrastructure à long terme en attirant des investisseurs institutionnels, comme les fonds de pension et les compagnies d'assurance. Les ressources budgétaires de l'UE seront ainsi utilisées de manière plus efficace et des projets viables pourront être réalisés plus rapidement. Faire plus avec moins tout en maximisant l'impact sur l'économie réelle, tel est le but que s'est fixé la BEI.

La BEI accorde une priorité croissante au financement de projets d'infrastructure qui présentent une valeur importante pour la société dans son ensemble.

Sommaire

ZOOM SUR LA BEI

03 Stimuler la croissance, la première priorité du nouveau président de la BEI

06 Les dirigeants européens apportent leur soutien aux obligations de projets

07 En bref

LA BEI EN ACTION

08 Les financements de la BEI en faveur des infrastructures : quelques chiffres

10 Alimenter le réseau en énergie propre

12 Construction de la plus grande écluse du monde dans le port d'Anvers

14 La BEI soutient l'extension du réseau métropolitain de Prague

15 Le haut débit ultrarapide : un accès à Internet pour tous

16 Accélérer la recherche de pointe

18 L'entrepreneuriat social : une clé pour changer le monde ?

20 Augmenter la capacité des infrastructures hydriques à Ouagadougou

22 Sur la voie de la démocratie

DU NOUVEAU@LA BEI

23 Entrée en fonction des nouveaux président et vice-président

23 Les PPP en Europe : bilan de l'année 2011

23 Dates à retenir

23 Publications

BEI-Information est une publication périodique du département Responsabilité d'entreprise et communication de la Banque européenne d'investissement – Responsable de publication : Sabine Kayser – Mise en page : EIB graphicTeam, Sabine Tissot – Photos : Photothèque de la BEI, © Port de Rotterdam, © Need a Skip, © Parc éolien de Walney, © Port d'Anvers, © Métro de Prague, © Sincrotrone Trieste, © Tunisie. – Les informations figurant dans la présente publication de la BEI peuvent être librement reproduites ; la mention de l'origine et une copie de tout article publié seraient appréciées.

Première priorité du nouveau président de la BEI : stimuler la croissance

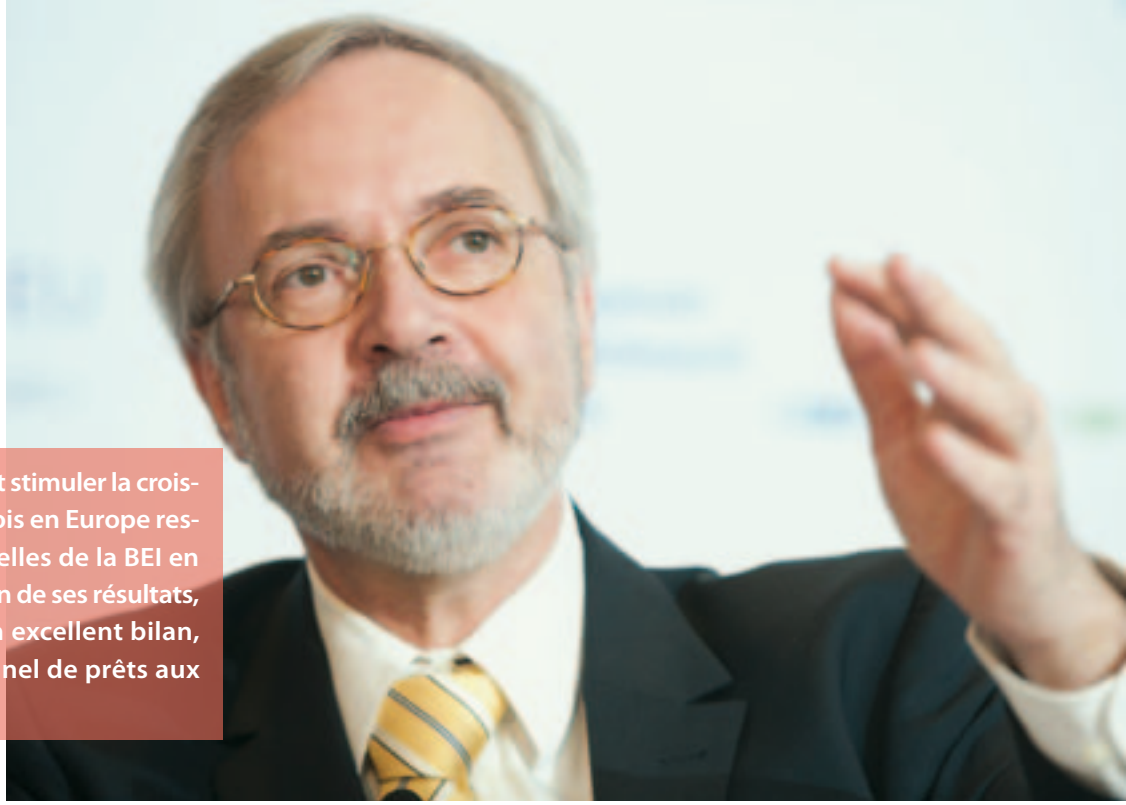

Soutenir l'économie réelle et stimuler la croissance et la création d'emplois en Europe resteront les priorités essentielles de la BEI en 2012. Lors de la présentation de ses résultats, la Banque a pu afficher un excellent bilan, avec un volume exceptionnel de prêts aux PME en 2011.

« En 2011, la contribution financière de la BEI à l'économie réelle a atteint un niveau record, avec un volume de décaissements de près de 60 milliards d'EUR », a déclaré le président de la BEI, Werner Hoyer, à la conférence de presse annuelle tenue le 16 février pour présenter les résultats de la Banque pour 2011 et les priorités pour l'année à venir.

La BEI accorde clairement la priorité aux projets appuyant l'économie réelle en Europe. Elle continuera à financer les projets qui soutiennent la croissance et l'emploi, aident les régions défavorisées et concourent à la lutte contre les changements climatiques. Elle s'y emploiera par la voie qu'elle maîtrise le mieux, en accordant des prêts à des conditions favorables pour des investissements viables.

Donner un coup d'accélérateur à la croissance

« Il faut donner un grand coup d'accélérateur pour stimuler notre potentiel de croissance et relancer la création d'emplois. Et c'est précisément là que la BEI intervient. Les conclusions du dernier sommet européen ont d'ailleurs reconnu son rôle spécifique dans ce domaine », a souligné M. Hoyer.

Les États membres de l'Union européenne ont demandé à la BEI de renforcer son soutien aux projets d'infrastructure et aux PME, deux grands moteurs de la croissance en Europe. Pour la seule année 2011, la banque de l'UE a appuyé plus de 120 000 petites et moyennes entreprises qui ont bénéficié de 13 milliard d'EUR de

> « Il faut donner un grand coup d'accélérateur pour stimuler notre potentiel de croissance et relancer la création d'emplois. Et c'est précisément là que la BEI intervient. »

financements du Groupe BEI. Les PME représentent plus des deux tiers des emplois du secteur privé en Europe et enregistrent une croissance plus rapide que les grandes entreprises, ce qui fait d'elles une importante source d'emplois. Toutefois, elles sont aussi, de par leur taille, plus vulnérables en temps de crise économique car il leur est alors plus difficile d'accéder aux financements.

Pour nombre de projets d'infrastructure réalisés en Europe, la BEI apparaît comme un partenaire financier naturel, qu'il s'agisse

des transports, des réseaux d'énergie, de l'aménagement urbain ou encore des infrastructures à haut débit. Rien qu'en 2011, la Banque a prêté quelque 9 milliards d'EUR pour les grands réseaux européens de transport, 4 milliards d'EUR pour les réseaux énergétiques européens, 15 milliards d'EUR pour les villes durables et 4 milliards d'EUR pour des investissements dans les technologies de l'information et de la communication.

Les outils de la BEI : prêts, panachage de ressources et prestation de conseils

En plus d'accorder des prêts pour des projets viables, la BEI met en œuvre sa connaissance de la finance et de différents secteurs pour servir les objectifs politiques de l'UE. Elle fournit une assistance et des conseils techniques ciblés par le biais d'initiatives spéciales, souvent en partenariat avec d'autres institutions bilatérales ou multilatérales, d'autres institutions de l'UE ou d'autres bailleurs de fonds.

« Nos outils sont les prêts, le panachage de ressources (qui consiste à combiner des fonds de l'UE et des prêts de la BEI) et la prestation de conseils », a expliqué Werner Hoyer, résumant le rôle de la BEI en 2011 et pour les années à venir.

En cette période d'austérité, la BEI doit trouver le moyen d'en faire plus avec moins de ressources, notamment en tirant le maximum des fonds inutilisés de l'UE. « Et c'est en combinant les ressources budgétaires de l'UE et les prêts de la BEI et en recourant au partage des risques ou à la délégation réciproque avec d'autres bailleurs de fonds que nous y parvenons », a-t-il souligné. La BEI travaille déjà de concert avec la Commission dans des domaines clés tels que le développement régional, l'action en faveur du climat, les opérations dans les pays en développement et l'innovation.

Un bon exemple est le Mécanisme de financement avec partage des risques, auquel la Commission et la BEI ont chacune contribué à hauteur de un milliard d'EUR. Grâce à ce mécanisme, 73 entreprises innovantes ont déjà pu obtenir plus de 7 milliards d'EUR de prêts, ce qui a permis la réalisation

Chiffres clés de 2011

En 2011, la BEI a signé pour 61 milliards d'EUR de nouveaux prêts. Elle a financé 454 projets dans 70 pays.

- 120 000 petites et moyennes entreprises ont bénéficié du concours du Groupe BEI sur le territoire européen.
- Au total, le Groupe BEI a accordé 13 milliards d'EUR de financements aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire dans l'UE.
- Les financements en faveur des régions de l'UE les plus durement touchées par la crise économique et financière ont atteint 20 milliards d'EUR.
- 74 régions ont bénéficié des prêts de la BEI au titre de la cohésion.
- La BEI a prêté près de 11 milliards d'EUR à l'appui des réseaux de transport qui relient les Européens.
- La Banque a investi quelque 10 milliards d'EUR dans l'économie de la connaissance.
- Le soutien à l'action pour le climat a représenté près d'un tiers du total des prêts de la Banque, soit 18 milliards d'EUR.
- La BEI a financé l'installation de centrales solaires et de parcs éoliens d'une capacité de plus de 4 000 MW, avec à la clé l'approvisionnement en électricité propre de plus de deux millions de ménages.

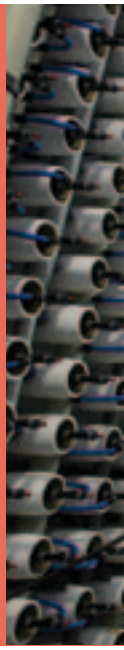

d'investissements pour quelque 20 milliards d'EUR au total. Par ailleurs, la BEI et la Commission travaillent actuellement à la mise au point de solutions innovantes pour inciter les investisseurs à participer au financement de projets d'infrastructure.

Préserver la solidité financière de la BEI

« La BEI est un outil efficace au service de l'UE et de l'économie européenne », a souligné M. Hoyer. Toutefois, il y a des limites à ce que la Banque peut accomplir. « La Banque a une fonction politique bien définie, mais elle doit rester solide », a-t-il ajouté. C'est la raison pour laquelle, après les efforts supplémentaires ciblés qu'elle a consentis à titre provisoire pendant la période 2008-2010, la BEI va ramener ses volumes de prêts à leurs niveaux antérieurs.

Conformément à sa stratégie de préservation de sa solidité financière grâce à un retour progressif aux niveaux d'activité d'avant 2008, la Banque prévoit, pour 2012, de ramener à 50 milliards d'EUR l'enveloppe de prêt pour les nouvelles opérations. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle financera moins d'opérations, mais plutôt qu'elle réduira la part des ressources prêtées tout en maximisant l'impact de ses opérations sur l'économie réelle.

Un plan Marshall pour aider la Grèce à se redresser

En réponse à la demande des dirigeants de l'UE, le Groupe BEI (la BEI et le Fonds européen d'investissement) examinera avec la Commission européenne les possibilités de conférer un effet de levier aux ressources budgétaires de l'UE. Il se tient prêt, en cas d'apport de ressources budgétaires supplémentaires par l'UE, à réviser ses objectifs de prêt. La BEI peut compléter les programmes nationaux de lutte contre la crise par des prêts destinés à soutenir la croissance dans les pays qui bénéficient de programmes spéciaux.

Ainsi, la BEI prépare actuellement avec la Commission européenne le lancement d'un mécanisme de garantie de 500 millions d'EUR qui fera appel aux ressources non affectées du Fonds de cohésion et des Fonds structurels ; grâce à ce mécanisme, il sera possible d'accorder jusqu'à un milliard d'EUR de nouveaux prêts aux entreprises grecques, ce qui permettra deux milliards d'EUR au maximum de nouveaux investissements dans le pays. Par ailleurs, un dispositif global de garantie est actuellement mis en place pour les prêts que la BEI accorde en Grèce à l'appui de projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie et des transports.

« Nous négocions en ce moment des projets concrets. Nous voulons contribuer à la résolution du problème de la Grèce », a affirmé le président de la BEI.

En 2011, la BEI a décaissé quelque deux milliards d'EUR en Grèce pour soutenir l'économie réelle et elle entend maintenir ce chiffre en 2012. Le président de la BEI a appelé de ses vœux le lancement d'un plan Marshall pour la Grèce afin de dynamiser l'économie et de remettre le pays, très ébranlé par la crise de la dette, sur la voie d'une croissance durable. ■

Les prêts à l'extérieur de l'UE, d'un montant supérieur à 7 milliards d'EUR, ont été consacrés pour moitié aux pays préadhésion. Pour la Banque, la Méditerranée reste une priorité majeure et elle est toujours le premier bailleur de fonds de la région. La BEI joue un rôle important dans le partenariat de Deauville créé en mai 2011 par le G8 pour accompagner la transition démocratique et économique des pays méditerranéens dans le sillage du printemps arabe. En 2011, près d'un milliard d'EUR de prêts ont été signés à l'appui du développement du secteur privé et de l'accélération des projets d'infrastructure dans la région. Les opérations signées dans les pays voisins orientaux de l'UE ont atteint le niveau record de 800 millions d'EUR.

Les dirigeants européens apportent leur soutien aux **obligations de projets**

Le lancement rapide de la phase pilote des obligations de projets est désormais une priorité européenne. Les ressources publiques destinées aux projets d'infrastructures se faisant de plus en plus rares, il y a bon espoir qu'un accord soit conclu d'ici à l'été.

À l'occasion de leur réunion de mars, les dirigeants de l'Union européenne ont souligné le besoin de stimuler les financements privés à l'appui de grands projets d'infrastructures et, en particulier, de faire avancer la phase pilote de l'initiative Europe 2020 sur les obligations de projets. Dans une déclaration, les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE ont lancé un appel à renforcer les efforts afin qu'un accord sur l'initiative « obligations de projets » soit conclu d'ici au mois de juin.

Passer du mode de crise au mode de croissance

« Au nom de la Commission européenne, j'ai milité pour les obligations de projets », a déclaré à l'issue de la réunion le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, qui a souligné la nécessité d'« investissements ciblés » et évoqué une collaboration avec la BEI afin de « réaliser d'importants projets d'infrastructures ». En outre, selon lui, il est temps de passer du mode de crise au mode de croissance.

Il est envisagé que l'UE apporte 230 millions d'EUR à l'initiative afin de financer un certain nombre de projets pilotes, ce qui pourrait permettre de mobiliser jusqu'à 4,6 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires dans les infrastructures.

Des projets présentant un intérêt européen

L'initiative a également reçu le soutien du Parlement européen. Bien que la procédure législative concernant cette proposition soit toujours en cours, de nombreux députés européens s'y sont déjà déclarés favorables et ont reconnu que l'UE a un rôle à jouer, notamment pour les projets présentant un intérêt européen. Le sujet est actuellement en discussion au sein de diverses commissions parlementaires, et un vote en séance plénière destiné à approuver l'initiative pilote devrait intervenir avant l'été.

À l'issue d'une consultation publique menée au début de 2011, la Commission européenne a proposé en octobre dernier de commencer à tester des obligations de projets dans le cadre d'une phase pilote. C'est la BEI qui gérera cette phase sur la période 2012-2013, avant un éventuel déploiement de l'instrument à partir de 2014. L'accent devrait être mis sur des projets visant trois secteurs cibles : les transports, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC) et (ou) les services numériques à large bande.

Plus tard dans l'année, la Commission a présenté le mécanisme « Connecter l'Europe », doté d'une enveloppe de 50 milliards d'EUR, qui, entre 2014 et 2020, contribuera à renforcer les secteurs européens des transports, de l'énergie et des réseaux numériques. Les obligations de projets pourraient être l'un des premiers instruments financiers innovants soutenus au titre de ce nouveau mécanisme.

Une utilisation efficace des ressources budgétaires de l'UE

L'initiative sur les obligations de projets a pour but de favoriser le financement de projets d'infrastructures de long terme en attirant les capitaux d'investisseurs institutionnels, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, qui ne peuvent investir que dans des instruments de dette très bien notés. Il ne faut pas les confondre avec les euro-obligations, qui font également l'objet de discussions en ce moment. L'une des grandes différences entre ces deux types d'emprunts réside dans le fait que les obligations de projet visent à permettre aux entreprises réalisant des projets d'émettre elles-mêmes des obligations ayant valeur d'investissement. Cela serait rendu possible par un mécanisme de partage des risques entre l'UE et la BEI qui rehaussera la qualité de crédit d'obligations de rang privilégié à un niveau suffisamment élevé pour attirer les investisseurs institutionnels. Ainsi, les ressources budgétaires de l'UE seraient utilisées plus efficacement et le délai de mise en œuvre de projets de qualité serait réduit. ■

En bref

Un coup de pouce à **l'économie grecque**

En mars, la Banque a conclu un contrat de financement visant à faciliter l'octroi de prêts aux PME en Grèce dans le cadre d'une initiative conjointe lancée avec la République hellénique et la Commission européenne. Ce mécanisme de garantie innovant de 500 millions d'EUR fait appel à des ressources inutilisées des Fonds structurels grâce auxquelles la BEI pourra acheminer jusqu'à un milliard d'EUR de nouveaux prêts aux petites entreprises. Il est essentiel de permettre aux banques de continuer à allouer des prêts au secteur privé pour relancer l'économie grecque. Les petites entreprises, qui représentent environ 95 % du tissu entrepreneurial, emploient 75 % de la main-d'œuvre du secteur privé.

Parallèlement, un mécanisme global de garantie est actuellement mis au point pour les financements que la BEI accorde en Grèce à l'appui de projets d'infrastructure dans les secteurs des transports et de l'énergie.

Lors d'une conférence de la BEI à Athènes en février, Werner Hoyer a souligné qu'il fallait arrêter la contraction de l'économie grecque et que la BEI s'efforçait dans toute la mesure du possible d'apporter son aide.

La Banque islamique de développement et la BEI unissent leurs forces en faveur des **pays méditerranéens**

Les deux institutions ont signé un protocole d'accord pour le renforcement de leur coopération, en particulier dans le bassin méditerranéen. La Banque islamique de développement (BIsD) et la BEI ont jusqu'ici soutenu ensemble quelque 24 projets pour un montant de 19 milliards d'USD.

Le protocole d'accord donnera un nouvel élan au partenariat entre les deux institutions et leur permettra de répondre aux nouveaux défis auxquels sont confrontés les pays arabes méditerranéens. Ce renforcement de la coopération aura pour effet de consolider la croissance tirée par le secteur privé dans le bassin méditerranéen, favorisant ainsi la création d'emplois et un développement économique inclusif.

Visitez les pages Web consacrées au **10e anniversaire de la FEMIP**

La BEI en Méditerranée
Accélérateur de croissance pour l'emploi

Depuis 2002, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) contribue au développement économique et social dans le bassin méditerranéen. En dix ans, 13 milliards d'EUR de financements ont été alloués à 168 projets dans neuf pays partenaires méditerranéens, ce qui a mobilisé près de 35 milliards d'EUR de capital supplémentaire. Bras financier de la BEI dans le bassin méditerranéen, la FEMIP vise à encourager les activités du secteur privé dans les pays partenaires méditerranéens afin de soutenir la croissance et de créer des emplois. Pour de plus amples informations, consultez les pages Web consacrées au dixième anniversaire de la FEMIP à l'adresse http://femip10.eib.org.

Renforcement de la coordination bancaire en Europe

Un nouveau pas vient d'être franchi dans la coordination des efforts visant à stabiliser le secteur bancaire dans les pays émergents d'Europe. Lors d'une réunion tenue à Bruxelles en mars, des fonctionnaires et des représentants du monde bancaire ont convenu du lancement de «Vienne 2.0», une initiative ayant pour but de prémunir les pays d'Europe centrale, orientale et méridionale contre les problèmes bancaires qui ont frappé la zone euro.

L'initiative avait été lancée en 2009 – au moment où la crise financière mondiale atteignait son point culminant – afin de préserver la stabilité du secteur financier dans les pays émergents d'Europe. Elle encourageait notamment les groupes bancaires internationaux à conserver leur encours dans la région et à maintenir des niveaux de solvabilité appropriés dans leurs filiales.

La réunion organisée à la Commission européenne a rassemblé des organismes de réglementation et de supervision du secteur bancaire, des banques centrales et des autorités fiscales, ainsi que des représentants de l'UE, de la BEI, du Fonds monétaire international, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et du Groupe Banque mondiale.

Ces cinq dernières années, la BEI a accordé plus de **170** milliards d'EUR de prêts à l'appui de quelque **900** projets d'infrastructures.

50 milliards d'EUR pour les infrastructures énergétiques et

10 milliards d'EUR pour le déploiement de services à haut débit et pour les télécommunications.

Les financements de la BEI en faveur des infrastructures : quelques chiffres

La BEI est un partenaire naturel pour le financement de projets d'infrastructures clés en Europe et dans d'autres régions du monde.

Elle a alloué plus de **70 milliards d'EUR** de financements pour les infrastructures de transports,

10 milliards d'EUR pour les infrastructures et **18 milliards d'EUR** pour des projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le plus grand parc éolien marin du monde voit le jour au Royaume-Uni

La réalisation du plus grand parc éolien marin du monde, situé au large des côtes britanniques, marque un tournant dans le domaine des énergies renouvelables en Europe. La BEI a participé au financement du câble de liaison du parc éolien de Walney dans le cadre de son programme plus large de soutien au raccordement d'éoliennes au réseau électrique.

Le bord de mer battu par les vents de Walney était l'endroit idéal pour l'inauguration du plus grand parc éolien offshore du monde. Le temps, typique d'un mois de février, empêchait de voir les 102 éoliennes hautes de 150 mètres qui forment les parcs éoliens marins de Walney, mais la contribution substantielle de la BEI, sous la forme d'un financement couvrant 50 % du coût des 44 km de câble reliant le site au réseau britannique d'électricité, était de toutes façons invisible, le câble étant enfoui dans le fond marin.

Le projet Walney est remarquable à plus d'un titre : non seulement il s'agit du plus grand parc éolien au monde, mais aucun autre n'a jamais été construit aussi rapidement puisque Walney 2 a été bâti en à peine plus de cinq mois ; en outre, il est le premier projet de sa catégorie à avoir reçu le soutien d'investisseurs institutionnels.

320 000 foyers alimentés en électricité grâce à une liaison financée par la BEI

Walney 1 a produit pour la première fois de l'électricité à 15 heures 24 le jeudi 13 janvier 2011, lorsque la turbine C05 a été mise en service et a commencé à alimenter le réseau national d'électricité par l'intermédiaire du transformateur électrique terrestre de Heysham.

« Le parc éolien marin de Walney est un projet gigantesque, mais il ne peut bénéficier aux utilisateurs du réseau électrique terrestre que grâce à ce câble de liaison et aux nouvelles lignes de transport créées vers les principales agglomérations », déclare Simon Brooks, vice-président de la BEI.

L'industrialisation de l'énergie éolienne offshore et la réduction du coût de l'électricité d'origine renouvelable obtenue par l'éolien marin doivent amener des gains d'efficacité. Vu leur ampleur, les installations éoliennes de Walney contribueront substantiellement à un avenir sobre en carbone et permettront au Royaume-Uni d'atteindre son objectif de réduction des émissions de CO_2 en fournissant une électricité propre, dès aujourd'hui, à environ 320 000 ménages britanniques.

L'exploitation de la ligne de transport d'électricité reliant Walney au réseau

« Le parc éolien marin de Walney est un projet gigantesque, mais il ne peut bénéficier aux utilisateurs du réseau électrique terrestre que grâce à ce câble de liaison et aux nouvelles lignes de transport créées vers les principales agglomérations ».

contribuera à réduire le coût global de la production d'énergie éolienne marine. Le soutien aux énergies renouvelables dans toute l'Europe, y compris aux raccordements au réseau et aux parcs éoliens, est essentiel pour garantir des investissements dans les infrastructures qui participent à l'action en faveur du climat.

L'importance des investisseurs institutionnels

« La participation de la BEI est l'un des facteurs clés qui ont fait du premier cycle d'appel d'offres une réussite. Elle témoigne de la confiance des investisseurs tout en réduisant le coût du transport de l'électricité à terre pour les promoteurs et les clients », déclare le président de l'autorité britannique de régulation de l'énergie (Ofgem), Lord Mogg.

La BEI a fourni près de 60 millions d'EUR pour le financement du câble de liaison du parc éolien marin de Walney 1. Le soutien direct de la Banque à de grands projets européens d'énergies renouvelables comme Walney encourage d'autres investisseurs à répondre aux énormes besoins de financement liés à la réalisation de nouveaux équipements d'énergie renouvelable au cours des années à venir. Le rôle que joue la BEI en approuvant de tels projets démontre à la fois leur rentabilité et leur viabilité à long terme, ce qui permet à des investissements clés dans le transport d'électricité de se concrétiser.

« La BEI est heureuse d'avoir participé au financement du câble de liaison de la centrale éolienne de Walney, qui s'inscrit dans son programme plus large de soutien aux investissements dans les énergies renouvelables en Europe », ajoute Simon Brooks.

Surmonter les difficultés techniques au bénéfice des populations locales

Près de 6 000 personnes ont travaillé à la construction de Walney 1 et Walney 2, les deux parcs composant le projet. Un nouveau centre de maintenance, d'un coût de 2,3 millions d'EUR et employant 60 personnes à Barrow-in-Furness, ainsi que deux navires d'appui, assureront l'entretien continu des turbines. Pas moins de 108 navires – dont le bateau-grue Svanen, spécialisé dans le levage de charges lourdes –, remorqueurs et barges différents ont permis de réaliser ce projet.

Le parc éolien Walney se situe à environ 15 km à l'ouest de Barrow-in-Furness, en Cumbrie ; il se compose de Walney 1 et Walney 2 qui comptent chacun 51 turbines de 3,6 MW, ce qui donne une capacité totale de 367,2 MW et en fait le plus grand parc éolien marin installé du monde.

Chacune des turbines génère de l'électricité à une tension de 33 kV. Elle est recueillie par les transformateurs marins par l'intermédiaire de deux câbles enfouis de 44 km de long et portée à 132 kV pour le réseau local.

La BEI est le principal bailleur de fonds dans le secteur de l'énergie éolienne, auquel elle a accordé 1,7 milliard d'EUR de prêts en 2011. L'action en faveur du climat représente un tiers du montant total des prêts de la Banque. ■

Construction de la plus grande écluse du monde dans le **port d'Anvers**

La construction d'une deuxième écluse dans le port d'Anvers est l'un des projets d'infrastructures de très grande envergure réalisés en Belgique. L'amélioration de l'accès maritime à ce centre économique contribuera au développement de transports de marchandises efficaces, multimodaux et durables en Europe.

Le port d'Anvers, tout comme ceux de Rotterdam et de Hambourg, est l'un des plus grands d'Europe. Il a été le premier à accueillir le plus grand porte-conteneurs du monde, l'Edith Maersk, un navire de près de 400 m de long, arrivé début janvier en provenance de Malaisie avec une cargaison de plus 2 200 conteneurs.

Il est donc essentiel pour les ports de s'adapter à la taille croissante des navires. La construction de la deuxième écluse de la rive gauche dans le port d'Anvers, qui a officiellement commencé à la fin de 2011, est l'un des projets d'infrastructures de dimension exceptionnelle mis en œuvre en Belgique dans les années à venir ; 255 personnes travailleront chaque jour à la réalisation de ce qui sera la plus grande écluse du monde. Elle devrait être mise en service en 2016 et coûtera environ 340 millions d'EUR. La BEI financera la moitié de l'investissement.

« Même en période de sévères restrictions budgétaires, un projet comme la construction de cette deuxième écluse est essentiel », déclare la ministre flamande de la mobilité et des travaux publics, Hilde Crevits. « L'intérêt d'un tel investissement réside dans le renforcement de l'activité maritime, industrielle et logistique du port du Waasland et dans l'augmentation de l'emploi régional », ajoute-t-elle.

Pour la ministre, la construction de l'écluse du dock de Deurganck est nécessaire pour améliorer l'accès maritime et faire face à la demande future. Ce projet concourra à la mise en place de transports de marchandises efficaces, multimodaux et durables, ce qui sera profitable pour le port d'Anvers et pour la Flandre, mais aussi pour la Belgique et l'Europe.

Une plateforme de transport de premier plan en Europe

« L'autorité du port d'Anvers a entrepris la construction de cette deuxième écluse pour répondre à l'accroissement du trafic maritime, de manière à ce que le port conserve sa deuxième position au niveau européen », souligne Marc Van Peel, conseiller municipal chargé du port d'Anvers.

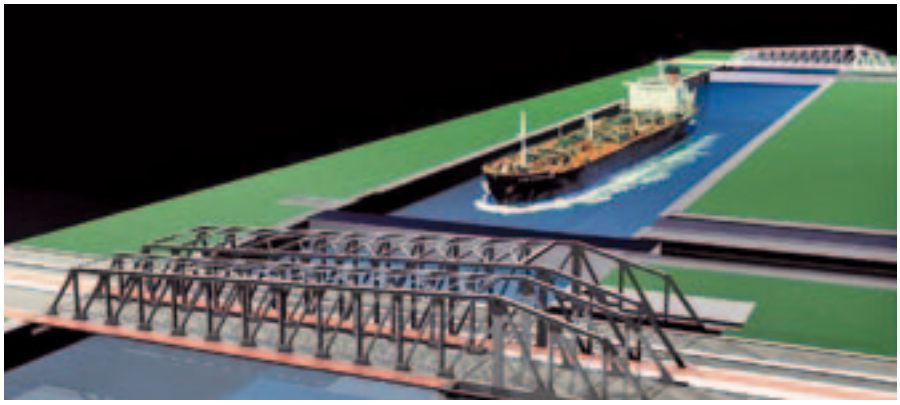

La plus grande écluse du monde en chiffres

La nouvelle écluse sera construite sur le modèle de l'écluse de Berendrecht, qui est actuellement la plus grande écluse au monde. Comme cette dernière, elle aura une longueur de 500 mètres et une largeur de 68 mètres. Toutefois, le fond de la nouvelle écluse sera situé à 17,80 m en dessous du niveau de la mer. Plus profonde que l'écluse de Berendrecht, elle sera donc considérée, dès sa mise en service en 2016, comme la plus grande écluse au monde.

Mener à bien cette opération constituera un véritable exploit. En quelques années, ce n'est pas moins de 9,1 millions de m^3 de terre qui seront déblayés. Un peu moins d'un tiers de ce volume – 2,7 millions de m^3 pour être précis – sera réutilisé pour remblayer les cavités le long des murs de quais. Le reste sera utilisé pour combler le dock de Doel. La construction de l'écluse nécessitera 20 000 tonnes d'acier, soit trois fois plus que pour la tour Eiffel, ainsi que 795 000 m^3 de béton armé au total, ce qui correspond à un terrain de football d'une hauteur de 106 mètres. Les 57 000 m^2 de palplanches que l'entrepreneur placera finalement correspondent à la superficie de 80 terrains de football.

Bien que l'écluse affiche des dimensions gigantesques, l'édifice reste un ouvrage de précision. À titre d'exemple, les quatre portes devront se fermer de manière parfaitement hermétique et le mécanisme permettant d'actionner les ponts mobiles est un véritable travail d'horlogerie.

255 personnes

255 personnes travaillent chaque jour à la réalisation de ce qui sera la plus grande écluse du monde.

Le port est également une importante plaque tournante du réseau européen de transport, lequel constitue l'épine dorsale du marché intérieur. Environ 90 % des échanges commerciaux de l'UE avec des pays tiers s'effectuent via les ports européens, quelque 3,2 milliards de tonnes de fret étant chargées et déchargées chaque année. La route commerciale entre l'Asie et l'Europe reste la plus fréquentée à l'échelle mondiale. Les ports maritimes revêtent donc une importance fondamentale pour la compétitivité du commerce intérieur et extérieur de l'Europe et constituent des liens essentiels entre ses régions. Les ports de l'UE, qui représentent plus d'un demi-million d'emplois directs et indirects, sont des éléments moteurs de la vitalité et du développement de l'économie.

La Commission européenne accorde une place particulière aux ports maritimes européens qui sont les passerelles menant aux marchés européens et le secteur maritime draine une partie notable du soutien de la BEI au réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Depuis 1993, année durant laquelle les projets prioritaires dans ce domaine ont été identifiés, la BEI a accordé plus de 100 milliards d'EUR de financements dans ce secteur.

Connecter l'Europe

La mise en place du réseau transeuropéen de transport et de moyens de transport durables est l'un des objectifs de la BEI.

Ces cinq dernières années, elle a prêté plus de cinq milliards d'EUR pour des infrastructures destinées aux transports maritimes et fluviaux ainsi que pour un grand nombre de projets portuaires, notamment à Hambourg, Bremerhaven, Rotterdam, Helsinki et Marseille, ainsi qu'en Belgique pour la réalisation des nouvelles écluses d'Ivoz-Ramet et Lanaye et la construction de la nouvelle écluse de la rive gauche de l'Escaut dans le port d'Anvers. ■

La BEI soutient l'extension du métro de Prague

La BEI contribue à améliorer les transports publics, sur les plans de la sécurité, du confort et de la capacité, pour les milliers de Pragois qui se rendent chaque jour sur leur lieu de travail.

La beauté de Prague se révèle aux visiteurs qui explorent la cité à pied pour apprécier son patrimoine historique et son paysage urbain remarquable. Mais ce qui alimente le dynamisme de la ville se trouve précisément sous leurs pieds. Le métro de Prague est rapide, efficace, propre et convivial. Il transporte quelque 600 millions de voyageurs par an, ce qui représente 40 % de tous les trajets en transports en commun dans la ville.

Modernisation de la « ligne verte »

La BEI prête environ 350 millions d'EUR (8,5 milliards de CZK) pour financer l'extension de la ligne A du métro de Prague, également appelée « ligne verte », qui traverse le centre historique de la capitale tchèque depuis le nord-ouest de la ville. Le prolongement de la ligne verte sur 6,1 km en double voie part du terminus actuel de Dejvická, dans la partie nord ouest de la ville, passe sous l'avenue Evropská (vers l'ouest) et continue jusqu'au quartier de l'hôpital de Motol, en direction du sud-ouest. Cette ligne de transport public directe et rapide profitera dans une large mesure à l'hôpital de Motol, l'un des plus importants centres médicaux de la capitale et du pays. Le prolongement de la ligne de métro, qui implique la construction de quatre nouvelles stations, traversera l'une des zones de la ville les plus densément peuplées et visitées. Les travaux devraient être terminés d'ici à 2015.

Le nouveau tronçon contribuera à améliorer la qualité de la vie des Pragois, mais aussi des milliers de navetteurs qui se rendent chaque jour en ville sur leur lieu de travail. Il permettra d'accéder à plusieurs points de correspondance avec d'autres moyens de transports publics (bus, tramways) et à des parcs relais. La modernisation de cette ligne améliorera l'accessibilité pour quelque 127 000 Pragois et devrait attirer 30 millions de voyageurs de plus par an après le début de l'exploitation des nouvelles infrastructures.

Par ailleurs, le renforcement de l'attrait du système de transport public et la réduction du recours aux voitures particulières et, partant, des encombrements, auront des incidences positives pour la capitale tchèque.

La Banque a précédemment accordé quatre prêts (totalisant quelque 650 millions d'EUR) à la ville pour le financement de ses programmes d'investissement, qui comprennent le prolongement du réseau métropolitain, l'amélioration des infrastructures de distribution d'eau et d'assainissement et la remise en état des infrastructures municipales après les inondations qui ont dévasté Prague en 2002. La Banque est ainsi un important partenaire financier de la ville, à laquelle elle apporte, même lorsque les ressources sont rares, les financements à long terme dont elle a grand besoin. ■

Combiner les prêts et l'assistance technique

Combiner les ressources peut contribuer à accélérer la réalisation de projets d'infrastructures importants. Le prolongement de la ligne de métro de Prague a ainsi également bénéficié d'une assistance technique au titre de JASPERS (Assistance to Support Projects in European Regions initiative – Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes). JASPERS fournit une assistance technique aux douze États membres les plus récents (ainsi qu'à la Croatie, depuis 2012) pour les aider à élaborer des projets d'infrastructures viables susceptibles de bénéficier de l'appui des fonds structurels européens. Cela a notamment permis aux autorités pragoises d'élaborer les documents relatifs au projet, notamment une étude de faisabilité et un dossier de candidature aux aides non remboursables, afin d'accéder aux fonds de cohésion.

JASPERS est géré par la BEI et cofinancé par la Commission européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la banque de développement allemande Kreditanstalt für Wiederaufbau. Depuis son lancement en 2006, 172 projets dans 13 pays ont bénéficié de l'assistance de JASPERS, ce qui représente au total 63,7 milliards d'EUR d'investissements.

Le haut débit ultrarapide :

un accès à Internet pour tous

Promouvoir le déploiement du haut débit dans toute l'Europe est l'un des grands objectifs de la Stratégie numérique de l'UE que la Banque, elle aussi, a fait sien. À Munich, quelque 18 500 bâtiments ont déjà été raccordés au nouveau réseau ultrarapide grâce au soutien de la BEI.

Pour Christian Ude, maire de Munich, un réseau à fibres optiques puissant est un équipement essentiel de toute infrastructure municipale moderne et une composante importante de l'offre de services publics. En Allemagne, la BEI appuie le déploiement d'un type particulier de réseau à haut débit, le réseau FTTB (fibre optique jusqu'au pied de l'immeuble) au moyen d'un prêt de 100 millions d'EUR à Stadtwerke München, la compagnie de services collectifs de Munich détenue par la ville.

Un accès à Internet ultrarapide et compétitif

« Un accès à Internet pour tous », tel est le slogan du fournisseur municipal d'accès à Internet M-net, une filiale de Stadtwerke München qui offre des services à haut débit aux habitants de la ville. Le projet a déjà permis de connecter 18 500 immeubles à ce réseau. D'ici à 2014, le réseau desservira environ 32 500 immeubles, soit en tout 350 000 ménages, la moitié du nombre total de logements à Munich. Le déploiement de ce réseau a également eu des effets positifs pour les consommateurs, qui ont désormais un accès à Internet ultrarapide à des prix plus compétitifs et peuvent réellement choisir entre plusieurs offres de services comparables.

En outre, il permet à M-net de fournir un accès ultrarapide à Internet ainsi que d'autres services multimédias tels que la télévision et la vidéo à la demande à des clients résidentiels. Il donne également un avantage concurrentiel à des entreprises telles que les cabinets d'architecture ou les agences de publicité qui doivent transférer de grandes quantités de données très rapidement.

« On estime que le déploiement du réseau nécessitera en tout 100 millions de mètres de câble à fibres optiques, une longueur suffisante pour faire 40 fois le tour de la terre », précise Christian Ude.

Par ailleurs, outre les services de communication, le nouveau réseau permettra de mesurer à distance la consommation énergétique, ce qui ouvrira de nouvelles possibilités pour les compteurs intelligents.

Les infrastructures de base, une priorité de l'UE

Il est essentiel de mettre en place des infrastructures pour les technologies de l'information et de la communication car la vitalité de l'économie dépend de plus en plus de l'accès à l'Internet à haut débit. Fournir un accès à l'Internet ultrarapide est l'un des grands objectifs de la Stratégie numérique européenne, conçue pour adapter l'Union à une croissance bâtie sur l'innovation numérique. Tout le monde s'accorde à dire que les réseaux à haut débit à eux seuls sont à l'origine d'un cinquième de l'augmentation totale de la productivité de l'UE au cours de la dernière décennie. Et pourtant, 40 % des ménages de l'UE n'ont toujours aucun accès à un service à haut débit quel qu'il soit.

La Commission européenne a pour objectif de rendre l'Union plus compétitive et plus productive en élargissant la couverture des services à haut débit en Europe. Dans le même temps, elle a inscrit parmi ses premières priorités le soutien aux grands investissements dans les infrastructures – telles que celles nécessaires aux services à haut débit – dans le but de donner un coup de fouet à l'économie. C'est ce type d'investissement que ciblent notamment les instruments de financement innovants destinés à soutenir les projets d'infrastructure et qui font actuellement l'objet de discussions (voir la page 6).

Au cours des cinq dernières années, la BEI a fourni en moyenne plus d'un milliard d'EUR par an pour appuyer le déploiement des réseaux à haut débit fixes et mobiles. Une trentaine de projets différents relatifs à des services à haut débit ont été financés à travers l'UE. ■

100 millions de mètres

« On estime que le déploiement du réseau nécessitera en tout 100 millions de mètres de câble à fibres optiques, une longueur suffisante pour faire 40 fois le tour de la terre ! »

Accélérer la recherche de pointe

En Italie, la BEI soutient la recherche de pointe grâce à un financement innovant pour un institut de recherche équipé d'un synchrotron. Les scientifiques du monde entier viennent à Trieste, ville du nord-est de l'Italie, pour participer à la recherche de pointe sur les matériaux et les sciences de la vie ou dans le domaine de la physique, de la chimie ou de la géologie.

« C'est là qu'est l'avenir, qu'il s'agisse de l'étude de nouveaux matériaux, d'applications des sciences de la vie, de la mise au point de médicaments ou de bien d'autres choses, explique le professeur Alfonso Franciosi, directeur de Sincrotrone Trieste S.C.p.A. Nous mettons à disposition les techniques d'analyse les plus avancées du marché qui permettent de voir l'organisation interne des matériaux et de découvrir leur structure atomique et leur composition chimique. »

Le laboratoire Elettra de Sincrotrone Trieste est l'un des centres de recherche les plus avancés parmi ceux disposant d'un appareil à rayonnement synchrotron. Accessible aux chercheurs et aux entreprises, il attire chaque année des milliers de spécialistes. Le nouveau laser à électrons libres (LEL) FERMI, qui est actuellement mis en service, pourra prochainement être utilisé par les instituts publics de recherche, les groupes de recherche et les chercheurs du secteur privé. Avec lui, le centre de Trieste sera doté d'un outil exceptionnel pour l'analyse des phénomènes ultrarapides hors équilibre et la mise au point de nouveaux processus industriels.

Plus lumineux, plus rapide et plus performant

« Nous utilisons des sources lumineuses de nouvelle génération qui sont plus brillantes que toutes les autres, environ dix milliards de fois plus brillantes que nos appareils à rayonnement synchrotron les plus modernes, qui sont eux-mêmes environ dix milliards de fois plus lumineux que les rayons X ordinaires. Grâce à ces rayonnements, vous pouvez obtenir des données en quelques millionièmes de milliardième de seconde. « Vous pouvez prendre une photo de ce très court moment car vous disposez d'une énorme quantité de lumière », reprend le professeur Franciosi.

L'appareil à rayonnement synchrotron du laboratoire de recherche de Sincrotrone Trieste est doté de sources lumineuses ultrabrillantes dont le spectre va des UV aux rayons X, ce qui permet des recherches dans les domaines de la biologie structurale, des matériaux magnétiques et des nanotechnologies. Le laser à électrons libres se compose d'un accélérateur linéaire et d'une série de puissants aimants d'environ 350 m de long. Il permet d'étudier des phénomènes physiques et chimiques ainsi que leurs interactions avec une précision jamais atteinte jusqu'à présent.

Un « supermicroscope » au service de la science

Ce « supermicroscope » donne aux chercheurs des informations extrêmement précieuses qui sont non seulement d'une importance cruciale pour la recherche de pointe dans de nombreux domaines, mais

350 mètres

« Le laser à électrons libres se compose d'un accélérateur linéaire et d'une série de puissants aimants d'environ 350 m de long. »

aident aussi à accroître la compétitivité économique de l'Europe.

« Ce type d'investissement est fondamental pour le progrès technologique et social de nos économies », déclare Dario Scannapieco, vice-président de la BEI. « Le projet relatif au synchrotron de Trieste a le plein appui de la BEI. « Nous sommes convaincus que les scientifiques travaillant dans ce centre de recherche seront en mesure de découvrir d'importantes applications qui favoriseront la croissance économique », ajoute-t-il. Les instituts de recherche jouent un rôle essentiel dans l'avancement des technologies et des connaissances fondamentales et appliquées. Ils influent directement sur l'innovation technologique et la compétitivité économique de l'Europe. Sincrotrone Trieste est un consortium à but non lucratif pour le partage et la diffusion des avancées technologiques.

Sincrotrone a ainsi pu développer encore ses activités dans le domaine de la recherche fondamentale (en moyenne, plus de 200 articles sont publiés chaque année sur les recherches menées dans le laboratoire de Trieste), mais surtout dans le domaine de la recherche appliquée. « Il ne s'agit pas d'un laboratoire qui mène ses propres travaux de recherche. L'objectif poursuivi par les quelque 400 personnes qui travaillent ici est de trouver davantage d'utilisateurs et de leur permettre d'exploiter tout leur potentiel de recherche », souligne le professeur Franciosi.

Les États-Unis et le Japon sont les pays qui comptent le taux le plus élevé d'instituts de recherche, l'Europe étant seulement en train de rattraper son retard dans ce domaine. « Comme le centre accueille chaque année des milliers d'utilisateurs, il s'agit d'une utilisation très efficace des ressources financières », ajoute le professeur Franciosi. Les investissements réalisés par Sincrotrone Trieste l'ont été avec l'aide de la BEI qui a accordé au centre de recherche un prêt de 20 millions d'EUR dans le cadre d'un mécanisme innovant de partage des risques. Sincrotrone Trieste a ainsi pu moderniser ses équipements en acquérant le nouveau LEL qui facilite la recherche moléculaire sur la structure atomique du carbone et de l'oxygène ainsi que les travaux sur les tissus vivants et les propriétés magnétiques des matériaux.

« Sans l'intervention de la BEI, nous n'aurions pas pu terminer la construction de cette installation et la mettre à la disposition des utilisateurs », indique le professeur Franciosi, qui souligne les effets positifs de l'appui de la BEI sur les émissions de CO_2 de Sincrotrone Trieste : « Nous avons pour objectif de réduire à zéro nos émissions de CO_2. Avec l'aide de la BEI, nous avons déjà largement réduit notre empreinte carbone en construisant des installations de production d'électricité à la pointe de la technologie. »

Valoriser les bonnes idées

La Banque concentre ses financements sur des projets technologiques prioritaires à forte valeur ajoutée, dont le soutien se justifie à l'échelle européenne. Le Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR) est une initiative emblématique dans ce domaine. Cette initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne permet d'assurer le financement de projets de RDI dont le profil de risque rendrait autrement malaisé l'obtention de ressources à des conditions acceptables. Depuis sa création en 2007, le MFPR a permis de prêter plus de 7 milliards d'EUR à quelque 75 entreprises pour qu'elles concrétisent leurs bonnes idées et les exploitent. À la fin de 2011, la BEI et la Commission ont convenu de poursuivre la mise en œuvre du MFPR jusqu'à la fin de la période budgétaire de l'UE (2007-2013). Le nouveau MFPR met tout particulièrement l'accent sur le financement des infrastructures de recherche. ■

Le professeur Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix et pionnier de la microfinance, s'est rendu à la BEI en mars pour participer à une séance de travail portant sur l'entreprise sociale, l'octroi de microcrédits et la mission de la Grameen Bank et du Fonds d'entrepreneuriat social Grameen Crédit Agricole. À cette occasion, la rédaction du BEI Info a interviewé le professeur Yunus qui a expliqué sa vision de l'entreprise sociale.

L'entrepreneuriat social :

une clé pour changer le monde ?

Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix, présente sa vision de l'entreprise sociale

Quelle est la chose la plus importante que vous retiendrez de vos entretiens avec la BEI à Luxembourg ?

C'est merveilleux de pouvoir échanger des idées avec le personnel de la BEI et, en particulier avec son président. J'essaie d'expliquer ma vision de l'entreprise sociale, c'est-à-dire une entreprise ne distribuant pas de dividendes qui a vocation à résoudre des problèmes économiques et sociaux. Nous avons un pouvoir extraordinaire si nous mobilisons toute notre créativité et appliquons les méthodes de gestion commerciale pour résoudre les problèmes. C'est ce que j'ai essayé d'expliquer et je suis très heureux des réactions extrêmement positives que j'ai reçues de tous.

Quel rôle les institutions financières internationales comme la BEI peuvent-elles jouer dans la promotion de la microfinance et d'autres types d'entreprises sociales ?

Ces institutions ont été créées pour résoudre les problèmes économiques et sociaux. Les entreprises sociales ont une manière d'y parvenir qui leur est propre ; elles ont donc besoin d'un point d'ancrage au sein de ces institutions. Mais ces dernières sont construites selon un modèle commercial. Elles collectent des fonds sur le marché, ce qui signifie qu'elles doivent offrir un rendement en contrepartie et qu'il leur faut

Le père du microcrédit

Le professeur Yunus est le père du microcrédit, une innovation bancaire qui permet aux populations pauvres, en particulier aux femmes, d'emprunter de petites sommes pour lancer une activité et sortir leur famille de la pauvreté. En 1976, il fonde la Grameen Bank au Bangladesh en prêtant 27 dollars à 42 villageois pauvres. L'institution est maintenant présente dans plus de 40 pays et a accordé des microcrédits pour un montant total de quelque 20 milliards de dollars. L'œuvre du professeur Yunus a été reconnue à l'échelle mondiale par le prix Nobel de la paix décerné en 2006 pour les efforts déployés en faveur d'un développement économique et social à partir de la base. Grâce à son invention révolutionnaire, le microcrédit, le professeur Yunus a fait des émules dans les pays en développement du monde entier.

Interview

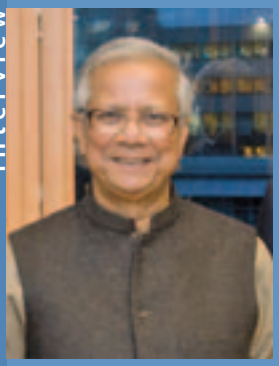

Muhammad Yunus,
prix Nobel de la paix

donc investir dans un projet qui rapportera. Cette logique vous prend au piège. Il vaut mieux procéder autrement et collecter des ressources en expliquant que les fonds vont permettre d'accomplir des choses extraordinaires pour des gens, mais que le projet ne vous rapportera rien sur le plan financier. Seriez-vous prêt à investir ? Tout ce qu'il faut faire ensuite, c'est rendre les fonds une fois que les projets sont réalisés.

Il y a déjà un point commun entre le modèle que vous préconisez et la BEI : le soutien à l'entreprise, par exemple en accordant un prêt plutôt qu'une aide. Y a-t-il ici matière à collaboration et, selon vous, quel rôle pourrait jouer la BEI ?

Pour ce qui est de résoudre les problèmes sociaux, la BEI est sur la bonne voie. Par contre, elle continue de travailler comme les institutions menant des activités lucratives et dans un cadre stratégique. Bien sûr, l'entrepreneuriat est la clé qui va changer le monde. Mais lorsque vous parlez d'entrepreneur, vous pensez à quelqu'un qui fait du profit. Lorsque que j'emploie ce terme, je pense à quelqu'un qui a pour vocation de résoudre des problèmes sans chercher à obtenir un bénéfice pour lui-même. Il s'agit là de deux types différents d'entrepreneurs.

Une même personne peut faire les deux à la fois, mais nous n'avons pas encore intégré cette idée et pensons que tout le monde a la même vision des choses et cherche à gagner de l'argent. J'affirme que c'est tout à fait faux. Si certains veulent gagner de l'argent, il n'y aucun problème. Si d'autres veulent changer le monde, il faut le faire savoir et c'est une idée qui doit faire son chemin au sein des institutions financières. Pourquoi ne pas lancer un fonds d'entrepreneuriat social à la BEI, qui serait entièrement consacré à ce type d'activité ? Au départ, il pourrait s'agir d'un fonds de volume limité, mais si cette initiative est un succès, vous verrez les investisseurs affluer et vous dire : « Tenez, voici des fonds, utilisez-les pour résoudre tel ou tel problème ».

En fin de compte, il s'agit simplement d'appliquer les principes du monde des affaires et de laisser libre cours à sa créativité pour atteindre un but plus noble ?

Tout à fait ! La technologie est là et l'imagination de l'être humain est sans limite. Il peut créer une infinité de projets. Ces projets, la créativité et les moyens technologiques doivent être mis en œuvre pour résoudre des problèmes et non pour s'enrichir. C'est l'objet de l'appel que je lance. Je ne suis pas contre le fait de gagner de l'argent. Je suis convaincu qu'une personne peut faire les deux à la fois. La créativité que l'on déploie pour gagner de l'argent peut également servir à résoudre des problèmes. Nous sommes à la fois égoïstes et altruistes. Et ces deux facettes de notre personnalité doivent s'exprimer. À nous de décider quelle importance accorder à chacune des deux. ■

L'approche de la BEI : la microfinance à l'appui du développement

La BEI est présente dans le secteur de la microfinance dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi que dans les pays partenaires méditerranéens. Ces dix dernières années, elle a accordé plus de 200 millions d'EUR sous forme de prêts, de fonds propres et d'assistance technique pour financer des activités productives principalement centrées sur les micro-entrepreneurs et les petites entreprises. Parmi les projets récents figurent un prêt de 4 millions d'EUR à ENDA Inter-Arabe, la seule institution privée de microfinance présente en Tunisie, et une contribution de 5 millions d'EUR à FEFISOL. Ce fonds spécialisé dans la microfinance en milieu rural accorde des prêts et fournit des fonds propres à des organismes ruraux de microfinance et à des petits producteurs actifs dans les secteurs du commerce équitable, des produits biologiques et de la production alimentaire en Afrique.

La BEI applique les principes de protection des clients, qui garantissent que les bénéficiaires finals sont traités de manière équitable et selon des principes d'éthique, et qu'ils ne sont pas exposés à un risque de surendettement. La BEI s'emploie à soutenir la micro-assurance (en contribuant par exemple à hauteur de 20 millions de dollars au Fonds LeapFrog Microinsurance) et la microfinance en milieu rural (avec, notamment, un engagement récent de 10 millions d'EUR en faveur du Rural Impulse Fund II).

Au Burkina Faso, la BEI contribue à développer les services relatifs à l'eau pour satisfaire à la demande d'une population en forte croissance. Les nouvelles installations récemment inaugurées devraient traiter 50 % d'eau en plus et fournir ainsi à 700 000 personnes des services de meilleure qualité.

Augmenter la capacité des infrastructures hydriques **à Ouagadougou**

Début mars, la compagnie des eaux locale, l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), a inauguré l'usine de traitement d'eau nouvellement agrandie qui se trouve sur le barrage de Ziga. Ces installations contribuent à améliorer la distribution d'eau potable dans la capitale, Ouagadougou, dont la population – aujourd'hui 1,7 million d'habitants – est en expansion rapide. Les capacités de traitement ont été accrues de 50 % et sont passées de 60 000 m^3 à 90 000 m^3 d'eau par jour. Le projet porte sur l'amélioration du système d'adduction et l'extension du réseau de distribution, plus particulièrement pour l'approvisionnement des quartiers périurbains dont la population est en forte croissance. Il permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau pour quelque 700 000 personnes à Ouagadougou, et 32 000 foyers supplémentaires seront raccordés au réseau de distribution d'ici à la mi-2013.

Les bénéficiaires du projet sont principalement des populations qui se sont récemment installées en périphérie de la capitale et qui dépendent aujourd'hui de porteurs d'eau ou de bornes-fontaines situées en bordure de quartiers résidentiels structurés. Les revendeurs pratiquent des prix jusqu'à cinq fois supérieurs à ceux des bornes-fontaines. La nouvelle infrastructure bénéficiera aux pauvres, aux femmes et aux enfants, qui passeront moins de temps à aller chercher de l'eau et auront plus de temps à consacrer à des activités rémunératrices ou aux études.

Relever le défi de l'eau

Ouagadougou connaît aujourd'hui une croissance accélérée, alimentée par des vagues successives de migrants venus des régions rurales. Entre 1996 et 2010, sa population a plus que doublé, passant de 745 000 à 1,7 million d'habitants. Son approvisionnement en eau, dans un pays dépourvu d'accès à la mer, est en soi une difficulté : la ville est éloignée de toute grande source d'eau naturelle, telles que cours d'eau ou lacs. En outre, elle est constituée de bâtiments peu élevés répartis sur une vaste surface qui requièrent des canalisations plus longues que les agglomérations où la population est plus concentrée.

La BEI soutient ce projet – cofinancé avec l'Agence française de développement (AFD) – au moyen d'un prêt de 18,5 millions d'EUR.

La Banque a déjà participé à la mise en place d'infrastructures hydriques par un prêt sur capitaux à risque de 14 millions d'EUR au bénéfice de l'ONEA. Ce premier projet, achevé en 2009, a permis de porter le taux de couverture d'approvisionnement en eau de 55 % à 93 % grâce à une nouvelle usine de traitement de l'eau et à des infrastructures

de transport et de distribution. Près de 450 km de réseau primaire, secondaire et tertiaire ont été créés pour permettre le raccordement de plus de 57 000 foyers et l'installation de 150 bornes-fontaines d'eau potable. Une nouvelle extension est déjà en préparation afin d'amener la couverture à 95 % et le nombre de raccordements individuels à 75 % d'ici à 2015. Dans ce contexte, la BEI, en collaboration avec l'AFD, devrait fournir de l'assistance technique par une étude de faisabilité.

La santé des populations dépend fortement de leur approvisionnement en eau potable et de la fourniture de services d'assainissement modernes. Le Burkina Faso est un pays à faible revenu qui compte environ 14,7 millions d'habitants. Le rapport 2010 du PNUD sur le développement humain le place au 161e rang, sur 169 pays étudiés – une mauvaise note qui est due aux indicateurs sociaux, tels que la durée de vie et le taux d'alphabétisation des adultes.

Améliorer les conditions de vie

Au cours des dix dernières années (2002-2011), la BEI a prêté plus de 500 millions d'EUR à des projets relatifs à l'eau et à l'assainissement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, mobilisant des investissements pour un montant total de près de 1,6 milliard d'EUR. La Banque concentre ses activités dans le secteur de l'eau sur des projets qui aident les pays à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations unies et à s'adapter aux changements climatiques. Les projets financés ne doivent pas seulement être durables des points de vue technique, environnemental et financier, mais doivent aussi et surtout permettre d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres dans les pays concernés. ■

La BEI au Forum mondial de l'eau

En mars, la BEI a participé au sixième Forum mondial de l'eau à Marseille, la plus grande conférence au monde sur l'eau. Tous les trois ans depuis 1997, le Forum rassemble les acteurs du secteur pour mettre la créativité, l'innovation, les compétences et les savoir-faire au service de l'eau. L'édition 2011, intitulée « L'heure des solutions », a attiré quelque 25 000 participants, parmi lesquels des experts, des décideurs politiques et des militants associatifs, qui ont pris part à des tables rondes, des séminaires et des débats.

La BEI a participé à un groupe de discussion de haut niveau sur le financement de l'eau et de l'assainissement. En collaboration avec l'Agence française de développement, elle a assuré la coordination des activités du Forum autour du thème « Financer l'eau pour tous ».

Pour atteindre une croissance à la fois socialement inclusive et durable d'un point de vue environnemental, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes de gestion des ressources en eau, d'eau potable et d'assainissement. Un nouveau film sur les financements de la BEI à l'appui de projets relatifs à l'eau est disponible sur www.bei.org.

700000 personnes

Le projet permet d'améliorer l'approvisionnement en eau pour quelque 700 000 personnes et 32 000 foyers supplémentaires seront raccordés au réseau de distribution.

Sur la voie de la **démocratie**

En Tunisie, la BEI soutient les travaux routiers qui permettent de mieux desservir les zones rurales et favorisent la croissance économique. Il s'agit du premier projet signé après le lancement du partenariat de Deauville créé en mai 2011 par le G8 pour accompagner la transition démocratique et économique des pays du bassin méditerranéen.

« Ce premier financement de l'après-Deauville est hautement symbolique. Il témoigne de notre engagement à aider le peuple tunisien », déclare Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la BEI chargé des opérations dans les pays méditerranéens. « Nous avons pour but d'aider les jeunes à retrouver confiance en l'avenir. La formation, l'emploi, la sécurité et la modernisation des infrastructures du pays sont les clés du développement économique et social de la Tunisie », poursuit-il.

Un signal de confiance

En accordant ce prêt de 163 millions d'EUR (325 millions de dinars tunisiens), la BEI entend envoyer un signal de confiance à l'égard de la transition démocratique. L'opération illustre en outre la capacité de la Banque, principal bailleur de fonds du bassin méditerranéen, à réagir rapidement en mobilisant son savoir-faire technique et financier pour accompagner la Tunisie dans le processus de transition démocratique, économique et sociale et pour améliorer la vie quotidienne des Tunisiens.

Le projet concerne la réhabilitation et la modernisation du réseau routier tunisien, y compris des travaux de revêtement de routes rurales dans des régions de l'intérieur du pays. Le réseau routier tunisien compte près de 20 000 km, dont un peu moins de 15 000 km sont asphaltés. D'après une étude récente, plus de 6 000 véhicules circulent chaque jour sur ces routes. Le projet stimulera le développement économique de plusieurs des régions les plus défavorisées du pays. En outre, il soutiendra l'activité des entreprises de travaux publics, ce qui permettra de sauver et de créer des milliers d'emplois partout dans le pays. Par ailleurs, il aura pour effet d'améliorer la sécurité routière grâce à la mise aux normes d'infrastructures de transports et d'éliminer plusieurs points noirs, notamment par l'amélioration de la signalisation, le déplacement d'arrêts de bus, l'augmentation du nombre de passages souterrains et passerelles pour piétons, ainsi que l'amélioration de l'éclairage routier et des systèmes de drainage.

Une réponse au printemps arabe

Ce premier financement constitue une réponse directe aux aspirations exprimées lors du printemps arabe. Il souligne l'engagement de la BEI à aider les pays méditerranéens dans leur processus de transition en fournissant un appui renforcé aux projets visant la création d'emplois, une priorité absolue dans ces pays confrontés à des taux de chômage élevés. La BEI soutient également l'esprit d'entreprise – en appuyant les petites entreprises et en encourageant la recherche-développement et l'innovation – ainsi que l'intégration économique et sociale pour favoriser un développement équilibré, en ciblant plus particulièrement les régions isolées qui ne disposent pas d'infrastructures ni de moyens de communication efficaces.

« Nous avons pour but d'aider les jeunes à retrouver confiance en l'avenir. La formation, l'emploi, la sécurité et la modernisation des infrastructures du pays sont les clés du développement économique et social de la Tunisie »

En mars, la BEI a organisé à Tunis un forum régional consacré au développement des PME et de l'activité commerciale en Méditerranée. Un second, sur le tourisme, se tiendra à Amman le 25 octobre.

Cette année, la Banque fête le dixième anniversaire de la création de la FEMIP, la Facilité euroméditerranéenne d'investissement et de partenariat. La FEMIP contribue au développement économique et social de la région depuis 2002. En dix ans, 13 milliards d'EUR de financements ont été alloués à 168 projets dans les neuf pays partenaires méditerranéens, ce qui a mobilisé près de 35 milliards d'EUR de capital supplémentaire. Ainsi, 191 écoles et 47 hôpitaux ont été construits et de nombreuses autres infrastructures rénovées et modernisées. Quelque 2 300 PME ont été financées et on estime à 30 000 le nombre d'emplois créés grâce à l'appui fourni aux PME dans la région. S'agissant du microcrédit, plus de 800 000 micro-emprunteurs ont bénéficié d'un prêt. ■

People @ EIB

Un nouveau président à la BEI

Werner Hoyer

Werner Hoyer, le nouveau président de la BEI, a pris ses fonctions en janvier. M. Hoyer a été ministre adjoint des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, ministre d'État aux affaires européennes et député au Bundestag, le parlement allemand. Il succède à Philippe Maystadt, ancien ministre belge des finances, qui a effectué deux mandats consécutifs (2000-2011) à la tête de la banque de l'UE.

Pim Van Ballekom

Pim Van Ballekom a été nommé vice-président. M. Van Ballekom occupait le poste de directeur des affaires publiques internationales au sein du fonds de pension APG. Il a également représenté les Pays-Bas au sein du conseil d'administration de la BEI.

Les PPP en Europe : bilan de l'année 2011

Le Centre européen d'expertise en matière de PPP (EPEC) a publié son dernier bilan du secteur européen des PPP.

En 2011, le marché européen des PPP a été porté par un petit nombre de très grands projets de transport. Selon les données de l'EPEC, 84opérations ont atteint le stade du bouclage financier, pour un montant total de 18 milliards d'EUR. L'année 2011 a été marquée par la prédominance du marché français et par une nette augmentation de la taille moyenne des transactions. Malgré une diminution considérable du nombre d'opérations, le marché britannique reste le plus dynamique d'Europe.

L'EPEC, qui est né d'une initiative conjointe de la BEI, de la Commission européenne, des États de l'UE et de pays candidats, compte 35 membres.

Cette publication peut être consultée sur www.bei.org.

Dates à retenir

- **15 mai 2012 :** Conseil des gouverneurs de la BEI à Bruxelles
- **21-25 mai 2012 :** première d'« Africa Business Week » à Francfort
- **24 mai 2012 :** Conférence de la BEI sur le Partenariat européen pour la croissance pour les voisins de l'Est à Vienne
- **31 mai 2012 :** L'Europe et le printemps arabe, avec Friends of Europe, à Bruxelles
- **14 juin 2012 :** Conférence de la BEI sur l'investissement et la croissance dans le contexte des changements climatiques, avec la collaboration du centre Bruegel, à Bruxelles

Détails sur www.bei.org/events

Publications

- FEMIP – 10 ans, 10 chiffres clés
- Les financements de la BEI dans les pays voisins orientaux de l'Union européenne (fiche d'information)
- JASPERS, un instrument à l'appui de la politique de cohésion de l'UE (brochure disponible en anglais)
- Note d'orientation sur la politique de transparence de la BEI à l'intention des promoteurs et partenaires (dépliant)
- Fonds fiduciaire UE-Africa pour les infrastructures (dépliant)
- Plan d'activité 2012-2014 de la BEI

Détails sur www.bei.org/publications

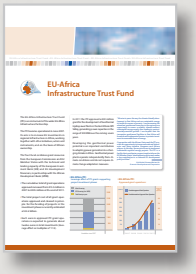

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
(+352) 43 79 1
(+352) 43 77 04

QH-AA-12-145-FR-C
© BEI - 04/2012 - FR

On trouvera sur le site Web de la Banque la liste mise à jour des bureaux existants et des bureaux ouverts après la date de la présente publication, ainsi que leurs coordonnées.

La BEI, moteur de **l'investissement dans les infrastructures** en Europe

Les projets d'infrastructure sont cruciaux pour la compétitivité de l'économie européenne. Eu égard à l'ampleur et à l'horizon à long terme de ce type d'investissements, la BEI est un partenaire naturel lorsqu'il s'agit de financer la construction des réseaux de l'UE.

La BEI – La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement